

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION DE NOM DE DOMAINE

ARTICLE 0 : DEFINITIONS

Adresse I.P. (Internet Protocol) : Série de nombres constituant l'élément d'identification sur le réseau de l'Internet.

Internic : Organisme responsable, pour la zone Etats-Unis, de l'enregistrement des noms de domaine (notamment de niveau .com, .org et .net).

Afnic : Organisme responsable, pour la zone France, de l'enregistrement des noms de domaine (notamment de niveau .fr, tm.fr, etc).

Contrat : ensemble des documents contractuels composés des présentes conditions générales, du bon de commande, ainsi que tous les autres documents faisant référence aux conditions générales et tous documents joints en annexe aux présentes et au bon de commande.

Le client : Personne, physique ou morale, signataire du bon de commande et titulaire du contrat.

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles **DNWeb SARL** offre de procéder à la réservation de noms de domaine de niveaux .com, .net et .org, ainsi que .fr et dérivés (tm.fr, etc.) afin de permettre à toute personne physique ou morale qui envisage la création ultérieure d'un site Internet, de s'assurer de la propriété du ou des nom(s) de domaine de leur choix.

ARTICLE 2: PRESTATIONS FOURNIES PAR DNWeb SARL

2.1 - DNWeb SARL s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à l'enregistrement, auprès des organismes compétents, du nom de domaine pour lequel le client lui aura adressé un bon de commande dans les termes et conditions ci-après définies. **DNWeb SARL** ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat.

2.2 - Dès l'enregistrement du nom de domaine par les organismes compétents, durant toute la durée de la réservation et en attendant l'hébergement du site, **DNWeb SARL** mettra en ligne sous ce nom de domaine une page type faisant apparaître la mention " Nom de domaine réservé et hébergé par DNWeb ".

ARTICLE 3 : DISPONIBILITE ET ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE

3.1 - DNWeb SARL offre en ligne sur son site " <http://www.dnweb.fr> " la possibilité d'utiliser un moteur de recherche permettant d'effectuer une recherche sur la disponibilité d'un ou plusieurs noms de domaine dont l'enregistrement est envisagé.

3.2 - Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de l'enregistrement final du nom de domaine envisagé, la disponibilité de ce nom ne peut être garantie tant que l'enregistrement n'est pas effectué par l'organisme habilité.

3.3 - La disponibilité d'un nom de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

ARTICLE 4: ACCEPTATION PREALABLE DES REGLES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE NOMMAGE, AINSI QUE DES REGLES DE RESOLUTION DES CONFLITS

4.1 - Toute demande de réservation emporte acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage régissant le niveau d'enregistrement sollicité et l'acceptation, lorsqu'elles existent, des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

4.2 - Les règles administratives et techniques de nommage ainsi que les règles de résolution des conflits afférentes au niveau d'enregistrement .com, .net, et .org sont accessibles sur le site de l'Internic aux adresses " <http://www.networksolutions.com> "

4.3 - Les règles administratives et techniques de nommage afférentes au niveau d'enregistrement .fr et ses dérivés sont accessibles sur le site de l'Afnic à l'adresse " <http://www.nic.fr/enregistrement/nommage.html> "

4.4 - De fait, il appartient au client de fournir à **DNWeb SARL** les justificatifs requis pour l'enregistrement considéré, tel que le K-bis ou l'identifiant au répertoire INSEE pour un nom du niveau .fr ou encore le certificat d'enregistrement à l'INPI pour un nom de niveau .tm.fr ou tout autre document officiel nécessaire au dépôt d'un nom de domaine présenté sous d'autres extensions se terminant par .fr.

ARTICLE 5: PRIX DU SERVICE, PAIEMENT

5.1 - Les prix en vigueur sont ceux mentionnés sur le bon de commande signé et retourné par le client par fax et par courrier. Les prix de création, transfert et entretien sont payables à réception de la facture.

5.2 - Les tarifs pratiqués par l'Afnic et l'Internic pouvant varier, **DNWeb SARL** se réserve la faculté de répercuter ces éventuelles variations sur ses propres tarifs. Pour cette raison les frais annuels et de maintenance, notamment dus pour les enregistrements de nom de domaine, sont communiqués sous réserve de telles variations.

5.3 - La facturation de l'entretien annuel d'un nom de domaine au client est soumise à la facturation de l'Afnic ou de l'Internic à **DNWeb SARL**.

5.4 - **DNWeb SARL** se réserve la faculté de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes sur les frais annuels et de maintenance précités.

ARTICLE 6 : ENREGISTREMENT DE LA COMMANDE

6.1 - La demande de réservation du client ne sera prise en considération qu'à réception par **DNWeb SARL** du bon de commande dûment rempli et signé par le client par fax.

6.2 - A défaut de réception par **DNWeb SARL** du bon de commande dûment rempli et signé par le client par courrier au plus tard un mois après la réception par **DNWeb SARL** du bon de commande par fax, **DNWeb SARL** considèrera le présent contrat comme nul et non avenue et **DNWeb SARL** et le client seront libérés de toutes leurs obligations en vertu du présent contrat, sans indemnité de part et d'autre. Les frais engagés par **DNWeb SARL** pour réserver le nom de domaine du client resteront dus par le client.

ARTICLE 7 : PRISE D'EFFET DE LA RESERVATION

La réservation du nom de domaine n'est effective qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés (Afnic, Internic) ou de la confirmation adressée au client par voie d'e-mail par **DNWeb SARL**.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE DU FAIT DE L'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE

8.1 - Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement. Il lui appartient de prendre toutes précautions utiles afin de s'assurer que le nom ne constitue pas une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur et qu'il ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

8.2 - De même, eu égard à la portée de l'enregistrement d'un nom de domaine, il appartient au client de prendre toutes dispositions utiles pour s'assurer d'une protection juridique efficace du nom de domaine, notamment et à titre d'exemple, au regard des législations nationales et/ou internationales sur les marques.

8.3 - En aucun cas **DNWeb SARL** ne saurait être tenu pour responsable à quel que titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

8.4 - Le client s'engage à garantir **DNWeb SARL** de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs nom de domaine.

ARTICLE 9 : SUSPENSION DU CONTRAT ET REFUS DE TRANSFERT

9.1 - En cas d'inexécution par le client de l'une quelconque de ses obligations, **DNWeb SARL** se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelle qu'indemnité que ce soit.

9.2 - DNWeb SARL se réserve la faculté de s'opposer à toute demande de transfert d'un ou plusieurs noms de domaine, dès lors que le client serait débiteur pour l'un de ces noms du prix de la réservation ou de toute autre somme due au titre du présent contrat.

ARTICLE 10 : EXECUTION DU CONTRAT

Le fait pour **DNWeb SARL** de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations des présentes conditions générales de vente, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

ARTICLE 11 : FIN DU CONTRAT

Le contrat de réservation peut prendre fin à tout moment sur simple demande de transfert du nom de domaine.

ARTICLE 12 : CESSIBILITE DU CONTRAT

12.1 - Le client n'est pas autorisé à céder, transférer, déléguer ou licencier les droits et obligations découlant du contrat, sous quelque forme que ce soit, à une autre société, sauf accord préalable et écrit de **DNWeb SARL**.

12.2 - Le contrat pourra être transféré par **DNWeb SARL** à tout moment à une autre société sous réserve d'une information préalable au client.

ARTICLE 13 : OBLIGATION D'INFORMATION

Le client s'engage à informer, par écrit, **DNWeb SARL** de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire, etc.).

ARTICLE 14 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de **DNWeb SARL**, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre du bon de commande.

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

15.1 - Le présent contrat est régi par la loi française.

15.2 - EN CAS DE LITIGE SURVENANT A L'OCCASION DU CONTRAT DE RESERVATION D'UN NOM DE DOMAINE, TANT POUR CE QUI CONCERNE SON INTERPRETATION QUE SON EXECUTION, ET EVENTUELLEMENT APRES UNE TENTATIVE DE RECHERCHE D'UNE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX JURIDICTIONS COMPETENTES DU RESSORT DU TRIBUNAL DE CARCASSONNE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCES OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES.